



CR REUNION DE QUARTIER LE CHARDONNET DU 17 JUIN 2017

7 personnes présentes : Mme Abdallah, Mme Akary, M. Kimmel, M. Da Silva, M. Vannier, M. Dupont, M. Vergnac

2 élus présents : Mme Huzé, M. Audonneau. Excusée : Mme Renault

Suite aux dernières réunions de quartier, un certain nombre de problématiques a été soulevé. Des éléments de réponses sont donc apportés. D'autres points sont abordés.

- Problèmes d'assainissement liés aux nouvelles constructions (buses qui ne sont plus adaptées) :

Réponse de la Mairie : Le lotissement a fourni les documents et s'est mis en conformité. Un léger engorgement s'est produit à l'automne. Il a été résolu grâce à un curage.

D'une façon générale, la personne en charge de l'urbanisme à la Mairie surveille les nouvelles constructions et dresse des PV sur la base de photos le cas échéant.

- Vitesse dans le virage de la rue de Bellevue et la rue Saint-Jean : très dangereux pour les enfants et les piétons :

Réponse de la Mairie : comme indiqué à la dernière réunion, la pose d'un miroir n'est pas la solution. Une limitation à 30 km/h est évoquée. Mais encore faut-il qu'elle soit respectée...

- Carrefour route de Dourdan/Chardonnet : le panneau en provenance de Limours est effacé et s'avère gênant

Réponse de la Mairie : La DDE sera prévenue. La hauteur du panneau est normalisée.

Pour rappel, ne pas hésiter à solliciter les Services techniques pour le fauchage (ils assurent le fauchage à la place du département).

- Parking rue Jardin du Bois :

Réponse de la Mairie : Pour rappel, le réaménagement sera prévu à la fin des travaux et sous réserve de budget. Il s'agira d'un parking public, de 7 à 10 places. Il n'y aura pas de places réservées aux habitations. La loi prévoit déjà des places de parking pour chaque nouvelle habitation.

- Atribus rue de Bellevue :

Réponse de la Mairie : L'arrêt de bus a été déplacé sur demande des habitants. Les Services techniques proposent de le repeindre cet été. Mais, après échange, peut-être faut-il mieux le retirer s'il ne sert plus.

- Statut de St Jean placée sur une façade de maison rue St Jean

Réponse de la Mairie : L'avis du PNR sera demandé

- Fibre optique :

Réponse de la Mairie : Pour rappel, la fibre est prévue sur forges en 2019.

- Faut-il conserver le château d'eau qui n'est plus en service et qui peut être dangereux

Réponse de la Mairie : il s'agit d'un point de repère pour l'aviation. Il ne peut pas être détruit.

- Les bus continuent de se croiser et même de stationner, engendrant des dégradations de la chaussée

Réponse de la mairie : la CCPL n'a plus de service transport mais F. Frontera, vice-président aux transports, sera informé. Des démarches auprès de la Savac ont déjà été menées, sans succès. Ne pas hésiter à prendre des photos et à les communiquer à la Mairie. Il faudra attendre la fin des constructions pour envisager des travaux. Par ailleurs, on constate que des chaussées dégradées évitent des vitesses excessives.

- Le bâtiment de l'ancien café se dégrade et des véhicules à l'abandon sont stationnés

Réponse de la mairie : le problème est bien connu de la Mairie. La solution n'est pas simple, notamment l'enlèvement des véhicules.

- Bande défrichée sur la route neuve

Réponse de la mairie : la Mairie est intervenue. La population doit être vigilante et informer la mairie lorsque de tels agissements sont constatés.

- Des coupures électriques fréquentes sont constatées sur Chardonnet

- Devenir du mur de briques

Réponse de la mairie : la situation est complexe car une partie du terrain appartient à la Mairie et une autre partie à un propriétaire.